

Image not found or type unknown



## Rupture contrat assurance voiture

Par **Cris91800**, le **06/06/2024** à **14:08**

J'ai mis fin à mon contrat d'assurance auto car la voiture a été détruite j'ai pourtant envoyé la carte grise barrée mais l'assurance me réclame 300€ d'impayés n'est-ce pas là une procédure abusive ?? Et elle m'envoie maintenant des huissiers pour faire pression et me réclamer la somme

Par **Chaber**, le **06/06/2024** à **14:22**

Bonjour

**Bonjour et merci sont des marques de politesse selon les CG du forum**

il faudrait en savoir un peu plus pour vous répondre.

Aviez-vous des primes impayées avant la vente? si oui elles sont dues

Si c"e sont des primes réclamées après la vente elles ne sont pas dues